



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MATAWINIE
MUNICIPALITÉ DE STE-MARCELLINE-DE-KILDARE

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT D'EMPRUNT 393-2017

Est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que :

Lors de la séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Ste-Marcelline-de-Kildare tenue le lundi 13 mars 2017 à 20 h, à la salle communautaire située au 435, 1^{ière} rue Pied-de-la-Montagne, a été adopté par la résolution numéro 072-2017 (résolution corrigée par la résolution 165-2017; règlement modifié par la résolution 166-2017) le règlement suivant :

Règlement numéro 393-2017 modifiant le règlement 382-2015 afin d'en augmenter la capitalisation jusqu'à un montant de 2 860 000 \$ et pour en réviser l'objet, notamment pour en retirer deux rues, à savoir le chemin du lac Grégoire et la 18^e rue, et actualiser les distances

Ce règlement a été approuvé par les personnes habiles à voter en date du 20 avril 2017 et sanctionné par le Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 14 juillet 2017.

Ledit règlement entre en force et en vigueur conformément au *Code municipal du Québec* et de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

Les personnes intéressées à consulter le règlement peuvent le faire en s'adressant au bureau municipal durant les heures d'ouverture, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

DONNÉ à Ste-Marcelline-de-Kildare, ce 2^e jour d'août 2017.

Chantal Duval
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Chantal Duval, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Ste-Marcelline-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, entre 8 h 30 et 16 h 30, ainsi que sur le site web de la Municipalité, le 2^e jour d'août 2017.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 2^e jour d'août 2017.

Chantal Duval
Directrice générale et secrétaire-trésorière